

FORMATION SOCLE DE COMPETENCES – CERTIFICAT CLEA

APP DIJON

Organisme porteur : CESAM

24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Lieu de la formation : APP Dijon

24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Accessibilité Handicap : oui sur site annexe
Réf. Handicap : Catherine Nouvellet
cnouvellet@cesamformation.org

Dates de formation :

Dispositif permanent, entrées possibles à tout moment

Durée individualisée selon les besoins et objectifs

Durée indicative moyenne : 150 h

Public

Demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant développer ou conforter le socle de compétences nécessaire pour exercer tout type d'emploi, et/ou souhaitant valoriser ses compétences par l'obtention d'une certification reconnue : CléA.

→ **Inscription** : prescription Pôle Emploi, inscription via l'application CPF, contrat/période de professionnalisation, financement plan de formation, OPCO...

→ **Financement** : CPF, plan de formation, OPCO, contrat/période de professionnalisation, POE...

Attention, épreuve d'évaluation à réaliser en amont de l'entrée en formation



Pré-requis

Une maîtrise suffisante du français à l'écrit et à l'oral est nécessaire pour suivre la formation.

Objectifs

La formation CléA permet la remise à niveau des compétences du Socle : elle permet le développement des connaissances et compétences nécessaires pour évoluer dans tout type d'emploi. Cette formation donne également accès à une certification reconnue : la certification CléA, reconnue par France Compétences.

Méthodes pédagogiques

L'APP s'appuie sur une variété de méthodes pédagogiques, permettant de proposer une réponse réellement adaptée à la diversité des profils d'apprentissage :

- Autoformation accompagnée
- Temps d'apprentissage collectifs
- Ateliers méthodologiques
- Mobilisation des espaces ressources, du centre de ressources CESAM
- Sorties/visites

Contenu - Déroulement

Le parcours de formation est individualisé (durée, rythme, modules proposés), il tient compte des résultats de l'évaluation initiale. Le candidat se verra proposer un parcours adapté à ses besoins et tenant compte de ses acquis.

Le parcours complet, sans allègements, aborde les 7 modules suivants :

- Communication en français
- Utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- Utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- Aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- Capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Suivi et évaluation

Suivi en formation :

Un référent, en charge du suivi, est désigné dès le démarrage, interlocuteur privilégié du stagiaire. Il assure l'entretien individuel de contractualisation suite au positionnement initial, et propose un parcours tenant compte des acquis, des besoins et des objectifs visés. Il s'assure du bon déroulement du parcours, et fait le lien avec les membres de l'équipe pédagogique afin de garantir la fluidité du parcours pédagogique.

Modalités d'évaluation : Positionnement CléA au démarrage, exercices formatifs d'évaluation en cours de formation (contrôle continu), évaluation CléA finale en fin de parcours.

Sanction :

- Si l'ensemble des domaines est validé : obtention du certificat CléA – Certif'Pro
- Sinon, capitalisation de domaines en vue d'une validation complète ultérieure (durée de validité des domaines : 5 ans)

Equipe pédagogique

Encadrement :

Fabienne LAUTREY – Coordinatrice APP Dijon
Nicolas COLOMBET – Pilote pôle Socle – APP Dijon

Formateurs :

Valérie HOLDYNSKI – Formatrice Domaines Français, Apprendre à apprendre
Cécile TORDELLA – Formatrice Domaine Français
Nicolas COLOMBET – Formateur Domaine Mathématiques
Abdel TALHAOUI – Formateur Domaine Mathématiques, Physique, Chimie
Kamal ZOUHAIRI – Formateur Domaines TIC, Travail d'équipe, Travail en autonomie
Nathalie CHATEAU – Formatrice Hygiène, sécurité et environnement, Biologie
Rodolphe LE DORNER – formateur SST

Tarif - Règlement

- **Demandeur d'emploi :** gratuité sous conditions
- **Autres :** prise en charge CPF dans la limite des heures disponibles sur votre CPF, abondement possible par l'employeur / l'OPCO
- **Coût de la formation :** 15€ / heure TTC.

Modalités de règlement :

- **Si CPF :** selon modalités CPF
- **Hors CPF :** Acompte de 30% à régler à l'inscription, reste à régler à la facturation.